

La vallée de la Brame (2)

Cette portion sinueuse et encaissée de la Brame comporte plusieurs éléments architecturaux intéressants : le moulin des Combes, le Moulin du Couret et le Moulin de Dompierre, ainsi que le château de Dompierre. Plusieurs circuits de randonnée empruntent la vallée et ses abords : circuit du château, circuit panoramique, circuit de l'oratoire du Couret. *L'enjeu est modéré.*

Aucune perception de la ZIP n'est possible depuis la vallée ou le périmètre du site emblématique en raison du relief. Seule une covisibilité partielle (extrémité haute de la ZIP et dépression de la vallée visibles) est identifiée le long de la D45 au sud, au-delà de la limite du site emblématique. *La sensibilité est très faible.*

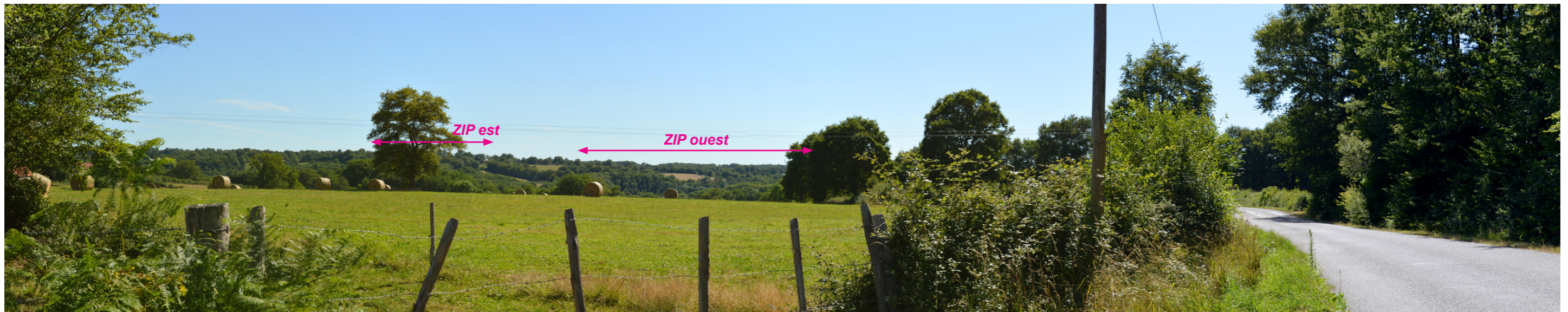
La vallée de la Benaize

Dans le secteur de ce site emblématique, la rivière sinueuse dessine une vallée encaissée et boisée, occupée par un bocage bien préservé et des prairies dessinant des paysages pittoresques typiques des vallées limousines. *L'enjeu est modéré.*

Aucune perception n'est possible depuis les abords immédiats de la rivière et le fond de vallée, en raison du relief et de la végétation dense. Quelques panoramas ponctuels sont identifiés le long des routes empruntant les hauts-versants (D105, D23), mais limités par des horizons boisés relativement proches (partie haute d'un projet de grande hauteur dans la ZIP) et par les ouvertures dans la trame bocagère. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 56 : Visibilité partielle (extrémité haute de la ZIP) au-delà de la dépression de la vallée de la Brame.



Photographie 57 : Partie haute de la ZIP ponctuellement visible depuis la route D105, empruntant le rebord de la vallée de la Benaize.

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
87	Magnac-Laval, Dinsac	Vallon de Chercorat	-	Modéré	Une visibilité très ponctuelle et partielle identifiée en lisière nord-ouest du site (le long de la D91), à la marge du vallon et sans lien visuel avec les éléments les plus emblématiques du site (château, allées bordées de grands arbres, ...)	7,6	Très faible
36	Tilly	Parc Naturel Régional de la Brenne	-	Modéré	Une visibilité exceptionnelle le long de la D44B au sud de Tilly, à travers une courte fenêtre dans le bocage. Aucune autre visibilité identifiée en raison de la présence d'une trame bocagère particulièrement dense.	7,4	Très faible
87	Dompiere Les Eglises, Saint-Sornin Leulac	Vallée de la Brame (2)	-	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief depuis le périmètre du site emblématique. Une covisibilité avec la dépression de la vallée est identifiée au sud, au-delà de la limite du site emblématique.	6,8	Très faible
87	Jouac, Cromac, Mailhac Sur Benaize, Saint-Martin le Maux	Vallée de la Benaize	-	Modéré	Aucune perception possible depuis les abords immédiats de la rivière et le fond de vallée, en raison du relief et de la végétation dense. Quelques panoramas ponctuels identifiés le long des routes empruntant les hauts-versants (D105, D23), mais limités par des horizons boisés relativement proches (partie haute d'un projet de grande hauteur dans la ZIP) et limités par les ouvertures dans la trame bocagère.	5,4	Très faible

Tableau 8 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

22 sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, châteaux et dolmens (protégés ou non), et d'activités de plein air (étangs, lacs, et vallées, parcs à thèmes et jardins).

Description des sites touristiques présentant des enjeux modérés à forts ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans le tableau en page suivante. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima.

Une grande partie des sites présentant des enjeux modérés correspond à des édifices protégés au titre des monuments historiques : **Eglise Saint-Maximin de Magnac-Laval**, **château de Lascroux**, **château de La Tour aux Paulmes**, **prieuré des Bronzeaux**, ainsi qu'à un site emblématique : **la vallée de la Brame**. Leurs sensibilités sont donc étudiées dans les paragraphes précédents (cf. 3.3.3.1 et 3.3.3.4).

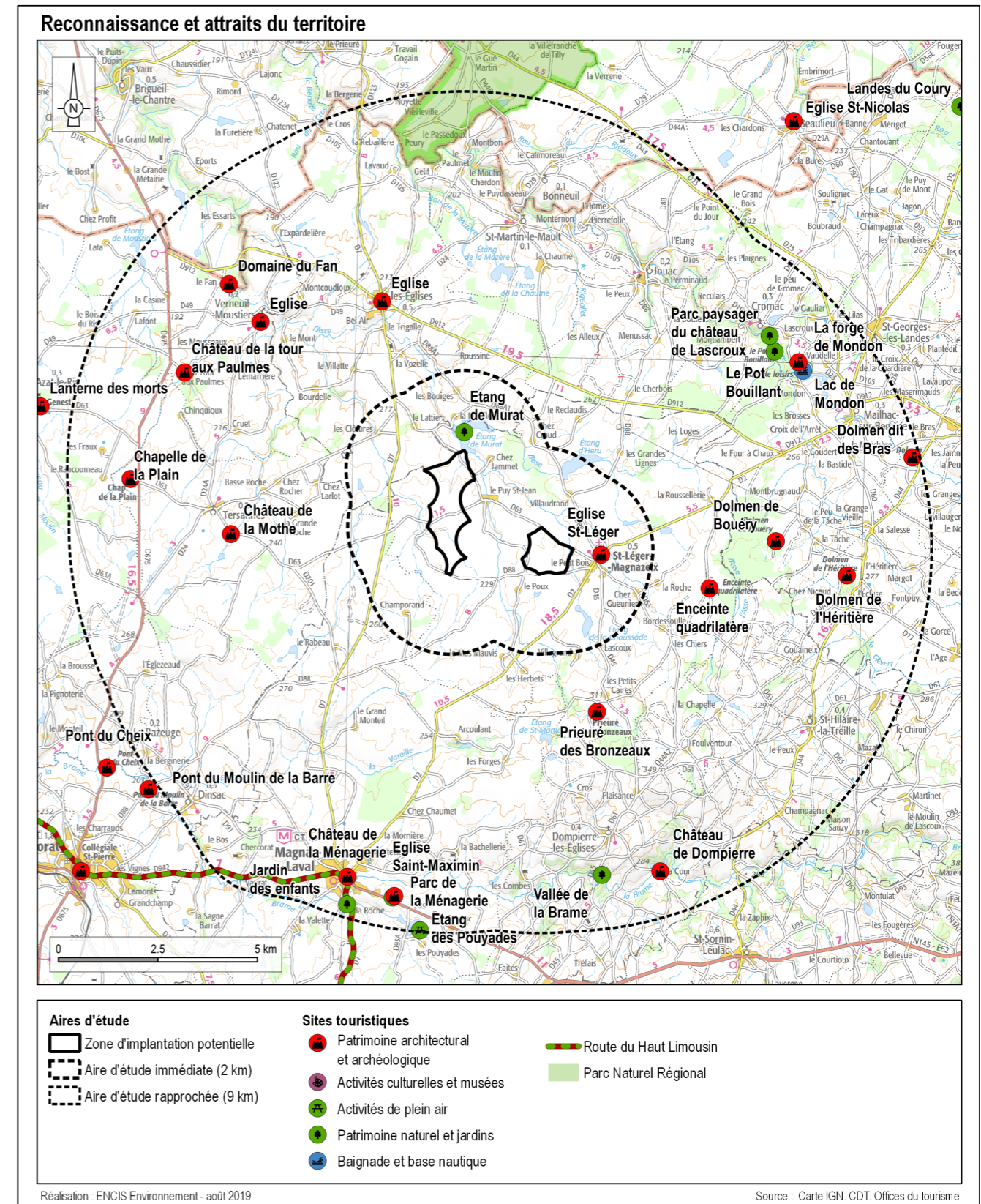
L'étang des Pouyades à Magnac-Laval

Cet étang accueille un village de gîtes. Il est également un lieu de détente pour les habitants proches. Bien que peu connu au-delà des communes voisines, cet étang est un site très apprécié de la population de Magnac-Laval et des villages voisins et bénéficie d'une reconnaissance importante localement. *L'enjeu est modéré.*

Aucune perception n'est possible depuis l'étang, ses berges et le village de gîtes en raison du relief et de la présence de masques végétaux (bocage, petits boisements). *La sensibilité est nulle.*



Photographie 58 : Le hameau de gîtes de l'étang des Pouyades.



Carte 20 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

Le parc et le château de la Ménagerie à Magnac-Laval

Ce château est situé le long de la D942 à l'est du bourg de Magnac-Laval, au niveau du lycée agricole. Le parc est un ancien parc animalier et paysager avec des volières, une fontaine, un bassin et un petit étang. Actuellement en cours de restauration, *ce site présente un enjeu modéré.*

Bien que ce site soit implanté sur un versant incliné en direction de la ZIP, les nombreux masques visuels (arbres du parc, végétation du versant opposé) limitent fortement les visibilitées. Seule l'extrémité haute d'un projet de grande hauteur dans la ZIP peut être ponctuellement visible depuis les étages du château ou depuis le parc arboré. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 59 : Le château de la Ménagerie.

Le domaine du Fan

Ce château comprend un gîte de groupe et des salles de réception où sont organisés des séminaires et des mariages. *L'enjeu est modéré.*

Situés dans un contexte densément boisé, le château et son domaine n'offrent aucune perception de la ZIP. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 60 : Le domaine du Fan. Source : www.facebook.com/domainedufan87360.

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée

Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
87	Magnac-Laval	Etang des Pouyades	-	Modéré	Aucune visibilité identifiée en raison du relief et de la présence de masques végétaux.	8,9	Nulle
87	Saint-Sulpice les Feuilles	Dolmen dit des Bras	Classé MH	Faible	Des visibilitées très ponctuelles possibles le long de la D44 au nord-est du périmètre de protection, à travers les rideaux d'arbres en hiver et limitées à l'extrémité haute de la zone ouest de la ZIP. Pas de vue possible depuis le dolmen, ni de covisibilité identifiée, en raison du contexte boisé et bocager.	8,8	Très faible
87	Magnac-Laval	Jardin des enfants	-	Faible	Situé au creux de la vallée de la Brame, aucune visibilité possible.	8,7	Nulle
87	Magnac-Laval	Parc de la Ménagerie	-	Modéré	Situé sur un versant incliné en direction de la ZIP, mais avec de nombreux masques visuels (arbres du parc, végétation du versant opposé) limitant fortement les visibilitées (extrémité haute de la ZIP ponctuellement visible).	8,2	Très faible
87	Magnac-Laval	Château de la Ménagerie	-	Modéré		8,2	Très faible

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
87	Magnac-Laval	Eglise Saint-Maximin	Inscrit MH	Modéré	Aucune visibilité possible depuis le monument ou son périmètre de protection en raison de la présence de masques bâtis et végétaux. Aucune covisibilité identifiée.	8	Nulle
87	Dompierre les Eglises	Château de Dompierre	Inscrit MH	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée en raison du relief et de la végétation.	7,8	Nulle
87	Dompierre les Eglises	Vallée de la Brame	-	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité possible en raison du relief.	6,8	Nulle
87	Tersannes	Chapelle de la Plain	Classé MH	Faible	Des visibilités partielles, limitées à la partie haute de la ZIP (zone ouest) sont possibles depuis les abords de la chapelle, notamment le long des routes traversant le périmètre de protection (D675 et D63). Pas de covisibilité identifiée.	7,4	Très faible
87	Cromac	La forge de Mondon	-	Faible	Situés au creux de la vallée de la Benaize, dans un secteur au bocage très dense, aucune visibilité possible depuis ces sites.	7,3	Nulle
87	Cromac	Lac de Mondon	-	Faible		7,3	Nulle
87	Cromac	Parc paysager du château de Lascroux	-	Modéré	Aucune visibilité depuis le château ou son parc en raison du contexte boisé.	7,3	Nulle
87	Cromac	Le Pot Bouillant	-	Faible	Dans le fond de la vallée de la Benaize, dans un secteur boisé, aucune visibilité possible.	7,1	Nulle
87	Arnac la Poste	Dolmen de l'Héritière	Classé MH	Faible	Une visibilité très partielle (extrémité haute de la ZIP au-delà de reliefs boisés) est possible depuis le dolmen, situé dans un champ ouvert. Une courte fenêtre de visibilité identifiée près du croisement de la D44 et de la D77, à l'est du périmètre de protection.	6,9	Très faible
87	Verneuil Moustiers	Domaine du Fan	-	Modéré	Dans un contexte densément arboré, aucune visibilité identifiée.	6,8	Nulle
87	Verneuil Moustiers	Château de La Tour aux Paulmes	Inscrit MH	Modéré	Des visibilités très partielles (partie haute de la ZIP ouest) sont possibles depuis les abords du château, mais limitées par le relief et la présence d'une végétation dense.	6,4	Très faible
87	Verneuil Moustiers	Eglise	-	Faible	Pas de visibilité depuis l'église ou ses alentours, un rideau d'arbres proche très épais masquant la ZIP.	5,6	Nulle
87	Mailhac sur Benaize	Dolmen de Bouéry	Classé MH	Faible	Pas de visibilité depuis les abords immédiats du dolmen en raison du contexte boisé. Des visibilités très partielles (extrémité haute de la zone est de la ZIP) sont envisageables au-delà du Bois de Bouéry depuis le chemin traversant le secteur nord-est du périmètre de protection, sans covisibilité.	5,1	Très faible
87	Tersannes	Château de la Mothe	Inscrit MH	Faible	Depuis le château, seule l'extrémité haute de la ZIP est visible à travers les rideaux d'arbres proches en hiver. Dans le périmètre de protection, des vues intermittentes sont identifiées le long de la D63, mais elles restent partielles (partie haute de la ZIP) et limitées par le bocage environnant.	4,9	Faible
87	Lussac les Eglises	Eglise	-	Faible	Située en contexte urbain, aucune perception possible depuis l'église ou ses abords directs en raison de la présence de masques bâtis.	4,3	Nulle
87	Saint-Léger Magnazeix	Prieuré des Bronzeaux	Classé MH	Modéré	Pas de visibilité possible depuis le monument lui-même. Des perceptions de la partie haute de la ZIP fréquentes dans le périmètre de protection (D45 et routes locales traversant le périmètre de protection), mais limitées par la végétation du bocage. Des visibilités conjointes de la Celle et de la ZIP identifiées le long de la route au sud (vers Chez Leuny), mais encore très restreintes par la végétation.	3,6	Faible
87	Saint-Léger Magnazeix	Enceinte quadrilatère	Classé MH	Très faible	Visibilités très restreintes depuis l'enceinte, située dans un boisement, mais des vues de la ZIP possibles au-delà des rideaux d'arbres du bocage depuis une grande partie du périmètre de protection.	3,5	Très faible

Tableau 9 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km autour de la ZIP.

3.4.1 La description des structures et motifs paysagers

Le relief

L'AEI correspond à un plateau incliné vers le nord et le nord-ouest. Ce plateau est entaillé de nombreux cours d'eau qui sculptent des vallonnements plus ou moins encaissés. La ZIP s'inscrit sur deux interfluvies situés entre le vallon du ruisseau des Frétilles, le vallon du ruisseau du Poux et le vallon du ruisseau de la Chaussade.

Les cultures

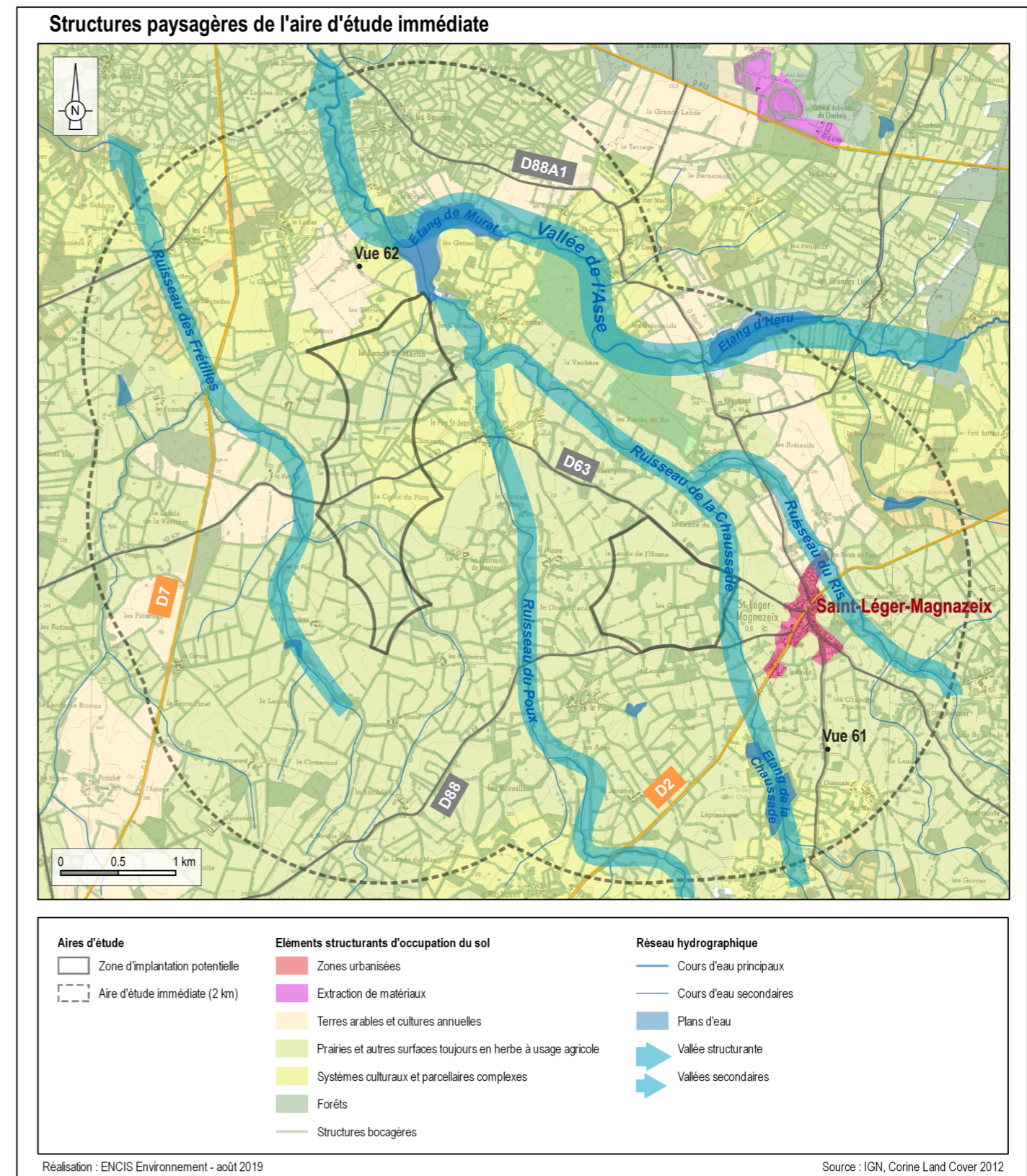
La majeure partie du territoire de l'AEI est occupé par des prairies, liées à des pratiques d'élevage ovin et bovin extensif. Quelques secteurs plus pentus sont occupés par des terres arables et des cultures fourragères. Le parcellaire est très découpé et associé à une trame bocagère dense et globalement bien conservée. Certains secteurs, notamment au nord, présentent des réseaux de haies particulièrement resserrés.

La trame arborée

Les boisements sont principalement composés de feuillus, avec une dominante de chêne. Les bois sont de petite taille, morcelés. Associés à la trame bocagère, dont ils se distinguent peu en termes d'essences (chênes, érables, charmes, etc.), ils créent une présence arborée diffuse sur l'ensemble du territoire de l'AEI.

Les rivières et étangs

Dans le secteur nord de l'AEI, la vallée de l'Asse est le principal cours d'eau du secteur. Elle s'écoule de l'est vers le nord-ouest. Deux étangs de dimensions importantes se trouvent le long de ce cours d'eau : l'étang d'Héru et l'étang de Murat. Plusieurs ruisseaux secondaires traversent également l'AEI, suivant une orientation sud / nord, et de nombreux étangs ponctuent leurs cours.



Carte 21 : Structures paysagères de l'AEI.

Les routes et les chemins

Deux routes secondaires (D2 et D7) traversent le plateau d'un village à l'autre en suivant des parcours assez rectilignes. Elles sont souvent encadrées de haies qui cloisonnent les perceptions. Des axes de desserte locale, plus sinueux, permettent de relier entre eux les différents hameaux. Un important maillage de chemins agricoles parcourt le territoire. Ces derniers sont également encadrés de haies comportant parfois de grands chênes centenaires.

L'habitat

En-dehors du bourg de Saint-Léger-Magnazeix, situé à l'est de la ZIP, l'habitat est très dispersé. Il prend la forme de petits hameaux ou de corps de fermes isolés répartis sur l'ensemble de l'AEI.



Photographie 61 : Paysage au bocage dense dans les vallons, comme ici au sud-est de l'AEI, près du ruisseau de la Chaussade.



Photographie 62 : Prairies animées par la présence des troupeaux près de l'étang de Murat, au nord-ouest de l'AEI.

3.4.2 Les espaces vécus

L'AEI ne comprend qu'un seul bourg notable : celui de Saint-Léger-Magnazeix. De nombreux hameaux ponctuent le territoire. Ces lieux de vie sont localisés sur la carte en page 95.

3.4.2.1 Les perceptions depuis les villages

Saint-Léger-Magnazeix (515 habitants en 2014)

Ce village est implanté sur l'interfluve entre deux ruisseaux secondaires à l'Asse. Les constructions s'organisent autour d'une place centrale et s'étendent le long des routes traversant le bourg (D2, D63 et D88A1).

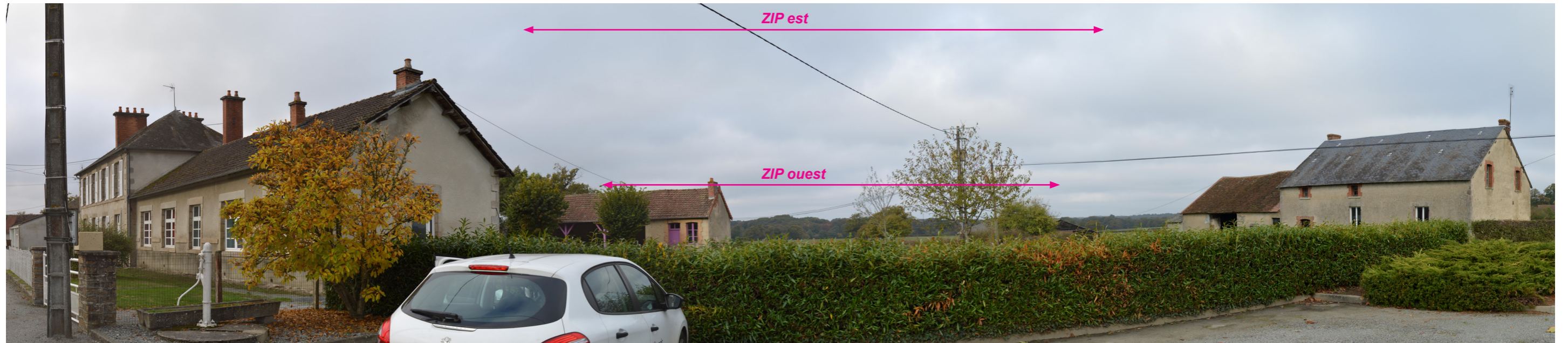
Le tissu urbain dans le bourg est relativement dense, mais la place centrale et la large route traversant le village offrent un recul important vis-à-vis des masques bâtis. La zone est de la ZIP, située à environ 650m, est visible au-dessus des toits des habitations bordant la place centrale depuis cette dernière. La zone ouest de la ZIP, plus éloignée (plus de 3km) est masquée par les constructions.

Le long de la traversée du bourg, la trame bâtie est plus lâche et offre des échappées visuelles en direction de la ZIP, qui est fréquemment visible entre les maisons. Le secteur est de la ZIP apparaît alors de manière rapprochée.

La zone ouest de la ZIP en revanche, est le plus souvent en grande partie masquée par les bâtiments et la végétation, excepté depuis le sud du bourg (le long de la D2 depuis l'entrée sud jusqu'à la place centrale) où la dépression du vallon du ruisseau de la Chaussade permet des perceptions assez complètes de cette zone. *La sensibilité globale du bourg est forte.*



Photographie 63 : Visibilité de la ZIP est au-dessus des toits depuis la place centrale du bourg de Saint-Léger-Magnazeix.



Photographie 64 : Panorama ouvert et rapproché en direction de la ZIP depuis les abords de l'école publique de Saint-Léger-Magnazeix.



Photographie 65 : Vue en légère contre-plongée de la ZIP est depuis l'entrée nord du bourg de Saint-Léger-Magnazeix.

3.4.2.2 Les perceptions depuis les hameaux

Les lieux de vie dans l'AEI sont très dispersés. Ils sont le plus souvent composés de quelques constructions et comprennent une ou deux maisons d'habitation, accompagnées de bâtiments agricoles. Seuls quelques groupes forment de réels hameaux.

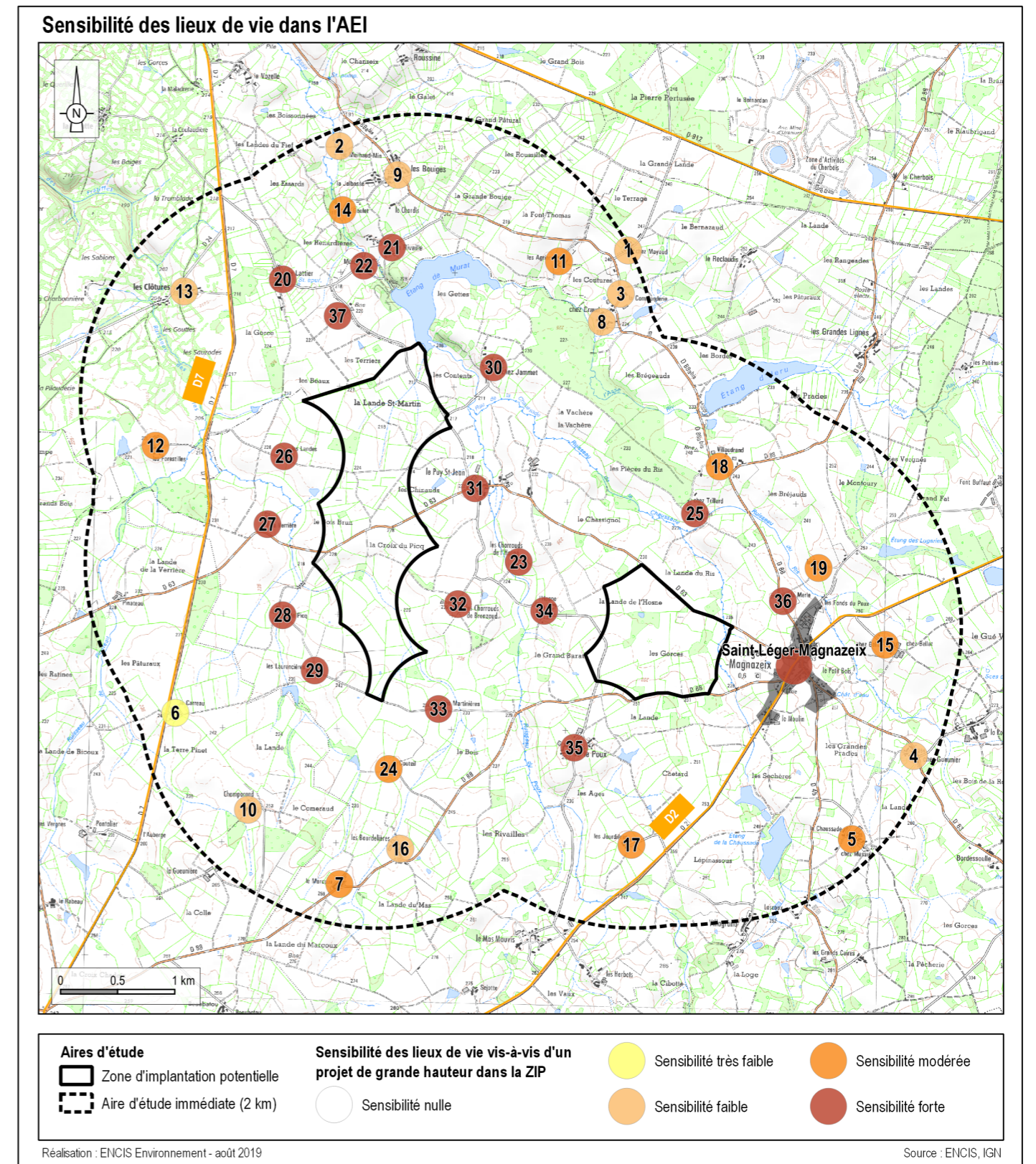
17 hameaux présentent des sensibilités fortes, principalement du fait de leur proximité à la ZIP mais également du fait de la localisation pour certains d'entre eux entre les deux zones de la ZIP, ce qui peut engendrer un effet d'encerclement pour ces lieux de vie. Il s'agit des hameaux de Le Lattier (localisé au n°20 sur la carte ci-contre), La Rivaille (21), Murat (22), Les Charrauds et l'Hosne (23), Chez Trillard et Le Ris (25), Les Landes (26), La Verrière (27), Le Picq (28), Les Laurencières (29), Chez Jammet (30), Le Puy-Saint-Jean (31), Les Charrauds de Bronzaud (32), Les Martinières (33), L'Hosne (34), Le Poux (35), La Merle (36) et La Roche (37). Depuis ces hameaux, la ZIP est très présente dans le paysage quotidien.

Dix hameaux présentent des sensibilités modérées. Pour la plupart d'entre eux, ces sensibilités sont liées à une position dominante sur des hauts-versants faisant face à la ZIP. C'est le cas des hameaux de La Chaussade et chez Massiat (5), Les Agriers (11), Les Forestilles (12), Le Goulet (14), Chez Bellat (15), Villaudrand (18) et Le Peux (19). Les hameaux de La Marcoux (7) et Les Jourdières (17) présentent également des sensibilités modérées, dues à de larges ouvertures visuelles en direction de la ZIP, mais plutôt en lisières des hameaux. Enfin, le hameau Le Couteil (24) est situé à une distance rapprochée de la ZIP, mais les masques végétaux très denses aux abords des bâtiments modèrent sa prégnance dans le paysage.

Neuf autres hameaux présentent des sensibilités faibles. Les vues depuis ces hameaux sont filtrées par des haies ou des boisements proches et la prégnance de la ZIP est limitée par une distance relativement importante (entre 1 200 et 2 000 m).

Un dernier hameau, Le Carreau (6) présente une sensibilité très faible. Les visibilitées y sont très peu importantes et largement filtrées par la végétation et la ZIP est très peu perceptible depuis ce lieu de vie.

Le tableau page suivante inventorie les hameaux de l'AEI et leurs sensibilités vis-à-vis de la zone projet. Les visibilitées depuis les hameaux vers le projet seront étudiées plus précisément lors de l'analyse des impacts, notamment par des photomontages.



Carte 22 : Sensibilités des bourgs et hameaux de l'AEI.

Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'AEI					
N°	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Distance à la ZIP en m	Sensibilité
1	Chez Mayaud	5 à 10	Sur le haut-versant nord de la vallée de l'Asse, des panoramas relativement ouverts en direction de la ZIP sont identifiés en entrée et sortie de hameau, ainsi que depuis les habitations situées au sud de la route de desserte. Les deux zones de la ZIP sont bien distinctes et l'angle occupé par l'ensemble de la ZIP est assez important (plus de 80°). Le bocage alentour limite cependant les visibilités, qui sont également relativement lointaines.	1950	Faible
2	Le Meilhaud Min	Moins de 5	Depuis le cœur du hameau, les masques bâtis et la végétation proche ne permettent aucune perception de la ZIP. Une visibilité partielle de la zone ouest, entrecoupée par la végétation, est identifiée depuis la route d'accès au hameau. La zone est quant à elle est masquée par le relief et la végétation.	1800	Faible
3	La Commanderie	Moins de 5	Les bâtiments d'habitation sont assez isolés visuellement de la ZIP par les bâtiments des granges et par la végétation bordant la route. Des perceptions restent possibles dans le hameau : le long de la route d'accès, la ZIP ouest peut être visible en hiver à travers les branchages effeuillés, et la ZIP est bien visible depuis le sud, aux abords des bâtiments agricoles.	1760	Faible
4	Chez Gueunier	10 à 15	Les échappées visuelles en direction de la ZIP sont limitées par la présence de masques (bâtiments voisins et végétation proche) depuis la majeure partie du hameau. Les constructions situées en limite nord du hameau offre des panoramas plus ouverts mais la ZIP reste relativement lointaine.	1760	Faible
5	La Chaussade et Chez Massiat	Moins de 5	Les habitations et les jardins semblent plutôt orientés vers l'est (ZIP vers le nord-ouest), mais la situation sur un haut-versant offre des panoramas plus ou moins ouverts en direction de la ZIP depuis les abords des habitations. La distance relativement importante et la végétation du vallon limitent la prégnance de la ZIP dans le panorama.	1670	Modérée
6	Le Carreau	Moins de 5	Dans un secteur au bocage très dense, seule l'extrémité haute de la ZIP ouest peut être visible depuis la route d'accès au hameau ou depuis les abords de la maison la plus au nord du hameau.	1630	Très faible
7	La Marcoux	Moins de 5	Les haies bocagères assez éloignées autour du hameau ménagent une ouverture visuelle en direction de la ZIP depuis les abords des habitations, mais ces dernières semblent plutôt ouvertes vers le sud-est (ZIP au nord et au nord-est). La distance relativement importante modère la prégnance de la ZIP.	1550	Modérée
8	Chez Craud	10 à 15	Un boisement situé à l'ouest et au sud limite les perceptions de la ZIP ouest, dont seule la partie haute est visible lorsque les masques végétaux sont assez éloignés. La zone est de la ZIP peut être visible depuis la lisière sud du hameau et les habitations situées sur le haut du relief, mais elle est mise à distance par un léger relief et la présence de rideaux d'arbres.	1550	Faible
9	Les Bouiges et La Jalbosse	Plus de 20	Dans un secteur au bocage très dense, les visibilités sont limitées par la présence de nombreux filtres et masques depuis le hameau. La partie haute de la ZIP ouest est ponctuellement visible au-delà de filtres arborés proches, et seule l'extrémité haute de la zone est de la ZIP peut être visible au-dessus des linéaires d'arbres du bocage.	1410	Faible
10	Champorand	1	Le bâtiment d'habitation est encadré de granges et de haies qui limitent largement les visibilités. Des panoramas ouverts en direction de la ZIP sont identifiés mais en lisière du hameau.	1375	Faible
11	Les Agriers	Moins de 5	Sur le versant nord de la vallée de l'Asse, incliné en direction de la ZIP, des perceptions globales de chacune des deux zones sont possibles depuis le hameau, mais la présence de la ZIP est modérée par des rideaux d'arbres intermédiaires.	1375	Modérée
12	Les Forestilles	Moins de 5	La zone ouest de la ZIP est bien visible au-delà de la dépression du vallon du ruisseau des Frétilles. Le bocage moins dense dans ce secteur filtre peu les vues, mais la distance à la ZIP reste relativement importante. La zone est de la ZIP n'est que très partiellement visible (extrémité haute au-delà du plateau bocager de l'AEI).	1360	Modérée
13	Les Clotures	15 à 20	Le groupe de constructions situé à l'ouest du hameau est assez bien isolé visuellement par un bocage très dense. Le groupe d'habitations situé à l'est de la D24 est majoritairement entouré d'une végétation dense également (jardins, abords des aisons) mais les constructions situées en lisière est du hameau sont entourées de grandes parcelles permettant des panoramas beaucoup plus ouverts. La zone ouest de la ZIP est bien visible depuis cette lisière, mais à une distance relativement importante. Les constructions situées dans cette zone du hameau ne semblent pas habitées (granges).	1310	Faible
14	Le Goulet	Moins de 5	La dépression de la vallée de l'Asse offre une échappée visuelle en direction de la ZIP ouest, qui est bien visible dans l'axe de la vallée, depuis les habitations et leur chemin d'accès. La zone est de la ZIP en revanche est peu perceptible, en grande partie masquée par le relief et la végétation.	1300	Modérée
15	Chez Bellat	5 à 10	Sur le rebord du vallon du ruisseau du Ris, les habitations font face à la ZIP, qui est visible dans sa globalité sur le relief au-delà du vallon. Les habitations sont ouvertes dans cette direction. La distance modère toutefois la prégnance de la ZIP.	1300	Modérée
16	Les Bourdelières	Moins de 5	La partie haute de la zone ouest de la ZIP est visible au-dessus des haies bocagères, relativement éloignées des constructions du hameau. Cette zone occupe depuis ce lieu de vie un angle visuel assez peu important (30° environ). La zone est de la ZIP est peu visible, et seule son extrémité haute dépasse des linéaires de haies qui filtrent les visibilités.	1240	Faible

17	Les Jourdières	Moins de 5	Des parcelles ouvertes aux abords du hameau permettent des panoramas sur les deux zones de la ZIP, qui occupent un angle visuel relativement large (90°) et apparaissent au-delà de haies bocagères qui semblent les mettre à distance.	1200	Modérée
18	Villaudrand	5 à 10	La végétation proche des habitations (arbres dans les jardins, bocage et boisement proches) filtre en partie les visibilitées depuis le hameau, mais l'ensemble des deux zones de la ZIP s'étend sur un angle visuel large (120°) et les deux zones sont tout de même plus ou moins visibles : la zone est apparaît dans sa globalité, entrecoupée par la végétation, tandis que seule la partie haute de la zone ouest est visible.	1080	Modérée
19	Le Peux	Moins de 5	Situé sur un haut-versant, la zone est de la ZIP est bien visible au-delà de la végétation du vallon du ruisseau du Ris. La partie haute de la zone ouest, plus éloignée, est également en partie visible au-delà de filtres arborés.	900	Modérée
20	Le Lattier	5 à 10	Les filtres végétaux très denses aux abords du hameau limitent les visibilitées, mais la partie haute de la zone ouest de la ZIP apparaît tout de même au-delà des rideaux d'arbres, de manière relativement rapprochée. La zone est de la ZIP, plus éloignée, est masquée par la végétation.	810	Forte
21	La Rivaille	5 à 10	Sur un versant de la vallée de l'Asse incliné en direction de la ZIP, ce hameau offre des panoramas sur la zone ouest, qui apparaît relativement proche sur le versant opposé et peut engendrer un effet de surplomb depuis les habitations. La zone est en revanche, plus lointaine, n'est que très peu visible (extrémité haute de la zone au-delà du relief boisé du versant opposé de la vallée).	800	Forte
22	Murat	Moins de 5	Une grande parcelle cultivée offre une ouverture visuelle en direction de la zone ouest de la ZIP, qui apparaît en contre-plongée au-delà du relief du versant, pouvant occasionner un effet de dominance depuis le hameau. La zone est de la ZIP est masquée par la végétation.	795	Forte
23	Les Charrauds de l'Hosne	Moins de 5	A une distance équivalente des deux zones de la ZIP, entre elles, ce hameau offre des perceptions filtrées par la végétation mais tout de même rapprochées, et avec un angle visuel occupé par la ZIP très large (110° pour la ZIP ouest, près de 60° pour la zone est) dans deux directions. Un effet d'encerclement peut être engendré par l'occupation de ces deux zones de la ZIP.	650	Forte
24	Le Couteil	Moins de 5	Les haies très denses aux abords des constructions limitent les ouvertures visuelles en direction de la ZIP. Seule l'extrémité sud de la ZIP ouest peut être visible de manière rapprochée. La majeure partie de la zone ouest est masquée par la végétation, et la zone est de la ZIP est en grande partie masquée par les rideaux d'arbres proches (seule l'extrémité haute peut être visible).	580	Modérée
25	Chez Trillard et Le Ris	Moins de 5	Dans le creux du vallon du ruisseau du Ris, la zone ouest est presque intégralement masquée par la végétation. La zone est de la ZIP en revanche est bien visible, de manière rapprochée, et avec des vues en contre-plongée susceptibles d'engendrer un effet de surplomb.	580	Forte
26	Les Landes	Moins de 5	A une distance rapprochée de la zone ouest de la ZIP, les rideaux d'arbres du bocage filtrent les vues mais ne permettent pas d'éclipser la présence de la ZIP. La zone est de la ZIP, plus lointaine, est en revanche peu visible au-delà des haies bocagères successives.	500	Forte
27	La Verrière	Moins de 5	Entouré de grandes parcelles ouvertes, ce hameau offre des vues larges (130°) et rapprochées sur la ZIP ouest. La zone est de la ZIP est seulement en partie visible (partie haute) au-delà des rideaux d'arbres du bocage.	500	Forte
28	Le Picq	Moins de 5	Perceptions rapprochées et larges (130°) de la ZIP ouest, avec des visibilitées très peu filtrées par la végétation.	500	Forte
29	Les Laurencières	Moins de 5	Les parcelles de cultures autour du hameau offrent des vues ouvertes, proches et larges (120°) sur la ZIP ouest.	500	Forte
30	Chez Jammet	5 à 10	Sur un versant du ruisseau de la Chaussade faisant face aux deux zones de la ZIP. La zone ouest est en partie filtrée par la végétation du vallon mais apparaît à une distance rapprochée. La zone est de la ZIP est moins proche mais apparaît dans le panorama face aux habitations.	500	Forte
31	Le Puy Saint-Jean	10 à 15	Situé entre les deux zones de la ZIP, un très large angle visuel est occupé par la zone ouest (120°), et d'autant plus large en considérant l'ensemble des deux zones (210°), avec un risque d'engendrer un sentiment d'encerclement.	500	Forte
32	Les Charrauds de Bronzaud	Moins de 5	Visibilité large (150°) et rapprochée de la zone ouest de la ZIP, à laquelle s'ajoute la présence de la zone est, plus lointaine mais bien visible dans la direction opposée. Risque de créer un sentiment d'encerclement.	500	Forte
33	Les Martinières	Moins de 5	Perception rapprochée de la ZIP ouest, et visibilité également de la zone est de la ZIP dans l'autre direction.	500	Forte
34	L'Hosne	Moins de 5	Les bâtiments d'habitation semblent relativement bien entourés de masques (bâtiments agricoles et végétation) mais la proximité de la zone est de la ZIP engendre des perceptions rapprochées. La localisation entre les deux zones de la ZIP induit un large angle visuel occupé et un risque d'encerclement du hameau.	500	Forte
35	Le Poux	10 à 15	La majeure partie des habitations est entourée d'une végétation dense limitant les perceptions de la ZIP. Les ouvertures visuelles sont plus importantes en lisières nord-ouest et nord-est du hameau, mais plutôt à proximité de bâtiments agricoles. La zone est de la ZIP est cependant visible depuis la lisière nord-est de manière rapprochée.	500	Forte

36	La Merle	1	L'habitation est encadrée d'un parc arboré filtrant les visibilités, mais la zone est de la ZIP apparaît tout de même de manière rapprochée au-delà des haies bocagères proches. La zone ouest, plus lointaine, n'est que partiellement visible et beaucoup moins prégnante (extrémité haute visible au-dessus des rideaux d'arbres).	500	Forte
37	La Roche	Moins de 5	Les bâtiments d'habitation sont entourés d'une végétation relativement dense limitant les visibilités, mais de grandes parcelles ouvertes aux abords de la route et des bâtiments agricoles ménagent des vues rapprochées et peu filtrées de la zone ouest de la ZIP. La zone est de la ZIP, plus lointaine, n'est que très partiellement visible (extrémité haute au-delà de rideaux d'arbres) et très peu prégnante depuis le hameau.	500	Forte

Tableau 10 : Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'AEI.



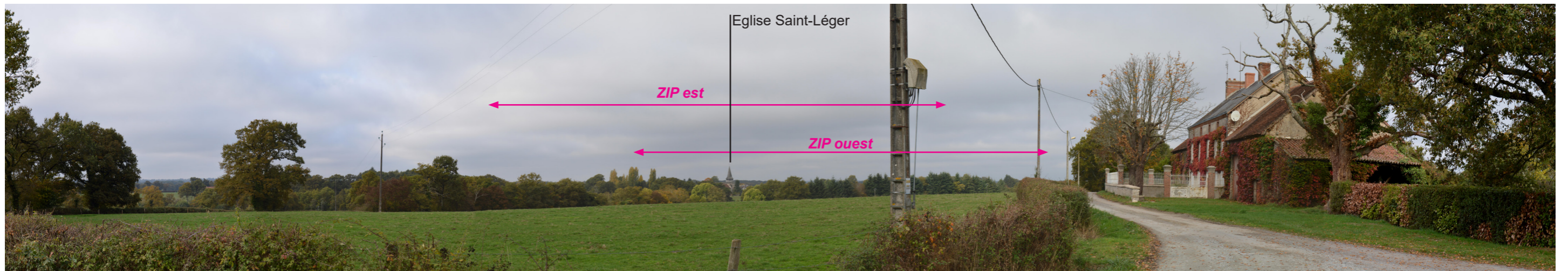
Photographie 66 : Illustration d'une sensibilité très faible : visibilité limitée à l'extrémité haute de la ZIP ouest depuis la route de desserte du hameau Le Carreau (6).



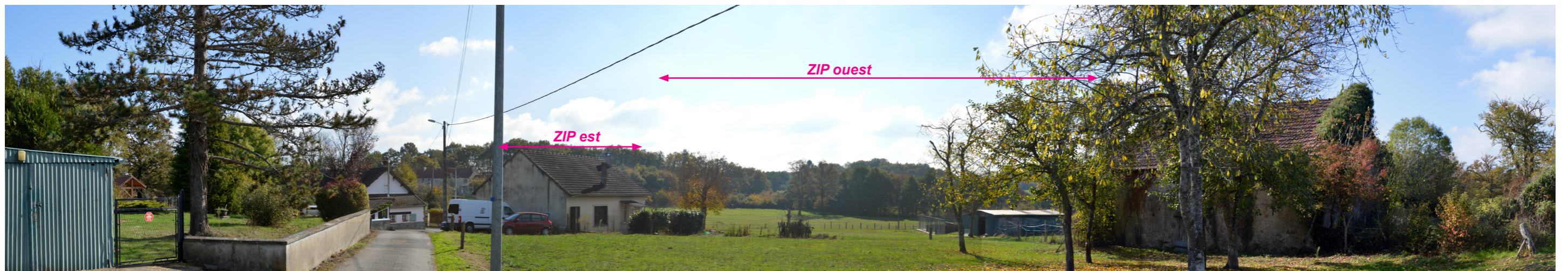
Photographie 67 : Illustration d'une sensibilité faible depuis Chez Mayaud (1) : le panorama est relativement ouvert, avec les deux zones de la ZIP distinctes, mais en sortie sud du hameau et à une distance relativement importante (1 950 m).



Photographie 68 : Sensibilité modérée pour les habitations de La Chaussade et Chez Massiat (5), qui tournent le dos à la ZIP (ouvertures en direction de l'est et ZIP au nord-ouest).



Photographie 69 : Sensibilité modérée depuis Chez Bellat (15), situé sur un haut-versant face à la ZIP.



Photographie 70 : Sensibilité forte du hameau La Rivaille (21), avec des visibilité rapprochées de la ZIP ouest.